

Renseignements techniques d'une caisse à savon

Sécurité & Assurances

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction et des freins.

La fabrication de la caisse doit être artisanale.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants.

Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs afin de limiter les dangers.

Voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident : *(ces dimensions ne sont que des recommandations, à chacun de les évaluer suivant sa créativité)*

Dimensions : une caisse à savon doit être de taille raisonnable :

Longueur : 2.50 m

Largeur 1.50 m

Poids : le poids de la caisse ne doit pas dépasser 150 kg

Hauteur : Afin de limiter les risques de déséquilibre une hauteur de 2.50 m maxi est recommandée, Garde au sol comprise entre 5 cm 30 cm,

Siège : le conducteur doit être assis au plus près du châssis. Pour la protection des jambes et des pieds de l'équipage, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

Roue : c'est un des éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence, gonflable. Des roues de 20 pouces sont recommandées.

Freinage : commandé par sabot direct sur pneu, frein de vélo, disque ou tambour. Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum.

Sécurité avant tout : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public ; pas d'objet saillant, chaque élément de la caisse bien fixé ! Les conducteurs et éventuels copilotes devront impérativement être en mesure de s'extraire rapidement de leur véhicule.

Remorquage : Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum). Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Attention Le port du casque, des gants et des vêtements de course est obligatoire pendant les remontées., une corde d'une longueur de 2.00 m équipée de deux mousquetons.

Équipement : Le port du casque (casque moto recommandé mais les casques de ski ou roller peuvent convenir), des gants, de pantalons, haut à manches longues, et de chaussures fermées est obligatoire. (il est possible d'adjoindre des protections complémentaires, coudières, genouillères...) 3 personnes maxi par caisse (en même temps)

Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon.

Homologation :

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs, validée avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs le plus rapidement possible afin d'organiser cette homologation. Le numéro qui sera attribué à chaque véhicule devra être visible. Ce numéro vous sera attribué une fois les inscriptions et la sélection terminée.

Inscription :

L'inscription est à régler à l'ordre du comité des fêtes de septmoncel, et à envoyer avec le bulletin d'inscription (adresse de retour mentionnée sur le bulletin téléchargeable).

La descente est ouverte à toutes et tous de 7 à 77 ans. Equipage de 1 à 3 personnes maximum. Les inscriptions seront validées jusqu'au 30 juillet dans la limite des 40 inscrits. Aucune autres seront acceptées après cette date.

Renseignements :

06-30-94-26-67 ou 06-70-71-64-13

Déroulement :

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée de 500m.

La descente se déroulera en 1 manche. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une Caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote qui ne respecterait pas l'esprit de la fête. Des prix seront décernés par le vote du jury, aux participants en fonction de leur originalité, esthétique, look des équipes, sécurité, enthousiasme ou encore leur motivation, et non sur le temps de la descente. Les participants autorisent l'organisation à utiliser les photos et vidéos prises pendant cette journée, à des fins non commerciales.

Assurances et Responsabilités :

A : Durant toute la durée de la manifestation du 26 Aout 2017, le(s) pilote(s) ou personnes civilement responsables de ceux-ci, sont responsables de : Tous dommages causés à un tiers résultant de leur participation à cette activité La décision de descendre et du respect des règles élémentaires de prudence, notamment une vitesse adaptée au parcours. En aucun cas, l'organisation n'assumera une quelconque responsabilité personnelle des participants.

B: L'organisation ne peut être tenue pour responsable de tous dommages, tant corporels que matériels, subis par les participants.

C: Tenant compte des points A et B, les participants veilleront à vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurances nécessaires et au besoin souscriront les contrats adéquats.